



Newsletter 14 - FO



L'actu du moment

Votre intéressement et participation.

Les résultats de l'intéressement sont tombés et nous pouvons nous féliciter d'avoir négocié et signé cet accord qui nous permet d'obtenir une prime d'intéressement de plus de 1000€ brut en moyenne.

Vous avez récemment reçu un mail d'Amundi pour effectuer vos arbitrages. N'oubliez pas de vous rendre sur votre site www.amundi-ee.com avant le 3 février pour la répartition.

Encore une fois, bravo à toutes et tous pour votre implication.

Beyond, Transform'Action, Competitiveness

Depuis le 1^{er} octobre 2019, la nouvelle organisation Transform'Action issue du projet Beyond voulu par la Direction est en train d'être implémentée. Puis, le projet Competitiveness qui suggère que pour être toujours plus compétitif, il faut faire encore plus avec moins.

Mais moins de quoi ? De personnel ?

Et oui, des postes ne seront pas remplacés.

Au fil des mois, des changements vont s'opérer avec plus ou moins d'impact dans nos métiers et notre façon de travailler. Vos représentants FO sont dans la commission de suivi de ce projet pour vous représenter et faire remonter auprès de notre Direction vos opinions. C'est pourquoi nous vous consultons régulièrement.



Nous vous invitons à nous faire connaître toutes les difficultés que vous pourriez rencontrer lors de ces changements que ce soit en termes de :

- Management
- Charge de travail
- Contrat de travail
- Formation
- Mobilité
- Etc...

ou de tout autre problème qui aurait un impact sur vos conditions de travail pour les faire remonter à notre CSE ainsi qu'à notre Direction.

Pour qu'une réorganisation soit acceptée et accompagnée par les salariés, il faut qu'elle se fasse dans la transparence et le respect de tous les salariés.

Nous sommes à votre disposition sur le site FO (www.fo-siemens.com) ou sur nos emails hors du réseau SIEMENS.

contact@fo-siemens.com

tristan.laulagnier@irpbt.net

salvatore.vizzini@irpbt.net

Le point de Force Ouvrière sur les retraites

Comme vous l'avez constaté, notre pays est sujet à différents mouvements sociaux depuis que le gouvernement a décidé de réformer nos retraites.

FO a déposé un préavis de grève illimité auprès de la Direction de Siemens SI et de la Direction du Travail depuis le 5 décembre 2019. Pour vous éclairer, nous souhaitons juste vous faire partager sur le lien ci-dessous une bande dessinée reprenant l'histoire de nos retraites d'hier à demain pour que vous puissiez vous rendre compte par vous-même de ce qui nous attend.

[Tout comprendre à la réforme des retraites](#)

A vous de vous prononcer en toute connaissance de cause.

Retour sur les élections Siemens SI

Vous avez reçu des tracts et messages cataloguant vos élus FO de « méchant » ne favorisant pas la parité Femmes/Hommes dans notre établissement.



Nous nous devons de répondre dans la plus grande transparence aux accusations qui nous ont été faites dans un tract syndical.

- **Oui, nous avons mis en justice une autre organisation syndicale pour non-respect de la parité, de l'alternance et du protocole préélectoral sur les listes électorales dans le cadre des élections professionnelles chez SI.**
- **Oui, nous avons averti entre les deux tours ; les organisations syndicales et la Direction sur ces irrégularités malgré la signature à l'unanimité d'un accord préélectoral.**

Nous avons attendu, mais souhaitons quand même apporter une réponse au dernier tract de nos collègues mais après que le tribunal d'instance se soit prononcé.

CFDT : Tous les coups sont permis !

Réponse FO : Non tous les coups ne sont pas permis, c'est pourquoi nous allons répondre point à point à ces sophismes.

CFDT : Que nous reproche FO ?

D'avoir présenté 4 femmes au collège 1 au lieu de 2 femmes et 2 hommes.

Faute de candidats masculins, nous n'avons pas réussi à respecter la parité H/F dans ce collège et avons choisi de maintenir la candidature des 4 femmes car l'esprit originel de l'égalité Hommes/Femmes est bien de rééquilibrer la présence des femmes dans nos instances. Deux d'entre elles sont arrivées en tête des suffrages et ont été élues au second tour !

Cette présence semble gêner FO puisqu'ils ont décidé de faire un recours afin d'annuler leur élection.

Elles n'y sont pour rien dans cette affaire !

Réponse FO : Là où nous nous sommes fait aider et avons pris le plus grand soin à respecter le droit et présenter des listes valides pour ne pas nous faire retoquer, d'autres ont choisi délibérément de ne pas le respecter et, en plus, de l'écrire dans un tract. ...Merci...

Lorsque l'on participe à un 4x100m serait-il admissible qu'une des équipes présente 5 coureurs ? ...Nous ne le pensons pas...

La CFDT connaît pertinemment les enjeux du respect des règles comme indiqué dans leur propre « mode d'emploi ». ...Allez vérifier vous-même...

https://www.cfdt.fr/portail/vos-droits/fil-d-actu-juridique/cse-listes-incompletes-et-mixite-proportionnelle-srv1_682133

Oui, les personnes qui ont perdu leur siège sont lésées, à qui la faute ? Nous pensons pour notre part, qu'elle incombe à celui ou ceux qui ont constitué délibérément ces listes



non valides et ce n'est certainement pas en ne respectant pas le droit que l'on fera avancer les droits des femmes ou des salariés dans les entreprises.

La loi est mal faite peut-être. Mais FO n'est pas le législateur. Au contraire, par cette action, nous comptons bien la faire évoluer favorablement pour tous en créant une jurisprudence dans le dépôt des listes.

CFDT : Que gagne FO dans cette attaque en justice ?

Rien ! Car en cas d'annulation des mandats par la justice, ces deux sièges perdus ne seront pas remplacés !

Vous aurez 2 élus CFDT en moins pour vous représenter au CSE !

Réponse FO : *Notre seule motivation n'est pas de léser qui que ce soit surtout une élue motivée et présente aux réunions ; ou d'accaparer des sièges mais de faire en sorte que chacun respecte le droit.*

Si ces deux sièges nous étaient revenus qu'aurions-nous entendu ???!!!

CFDT : *De surcroît FO a choisi, pour instruire ce dossier, le même cabinet d'avocat que celui qui conseille le CSE et, ce même cabinet qui est censé aussi former l'ensemble des élus ... »*

Réponse FO : *Là aussi, nous assumons. Le cabinet de conseil juridique « Atlantes » est l'interlocuteur de TOUS les élu(e)s du CSE, TOUT syndicat confondu. Notre 1^{ère} démarche a été de les contacter pour connaître le droit dans ce contexte. Ceci fait, il aurait été stupide de chercher un autre cabinet d'avocat pour porter notre réclamation, question de rationalité et d'efficacité. Pour rassurer la CFDT et vous rassurer aussi, c'est le syndicat FO qui a payé les frais de justice du cabinet d'avocats et non notre CSE.*

CFDT : *Nous avons fait le choix de vous informer de la situation. C'est vrai, nous aurions pu nous taire mais comment accepter que 2 de nos élues femmes soient ainsi privées de représenter leur collègue !*

Réponse FO : *Nous nous sommes tus jusqu'à maintenant et nous avons fait le choix d'attendre le jugement pour faire ce droit de réponse. Qu'a dit la justice ?*

- *Deux élus CFDT du 1^{er} collège ont perdu leur mandat et le syndicat CFDT est condamné à payer des frais de justice au titre de l'article 700.*

Au final à qui cela profite-t-il ? En présentant une liste non valide mais complète au 1^{er} tour, ce syndicat s'est assuré une représentativité accrue qui aurait dû être minorée avec moins de candidat.

N'est-ce donc que de l'amateurisme ou une véritable tricherie ?



Ces échanges stériles entre syndicats ne font que le jeu de la Direction et nous discréditent tous auprès des salariés. Les enjeux à venir sont bien plus importants (Beyond, Transform'Action, Competitiveness) et l'ensemble des salariés peuvent compter sur les élus(e)s FO pour les défendre en toutes circonstances. D'ailleurs FO soutient et participera activement à l'enquête diligentée par le CSE concernant les conditions de travail dans le cadre du projet Beyond, et travaillera les sujets en commission avec tous les élus.

Votre site FO-Siemens.com

Actuellement en cours de refonte, votre site va bientôt faire peau neuve pour mieux vous représenter en incluant de nouveaux services.



Vos représentants Force Ouvrière
Tristan LAULAGNIER et Salvatore VIZZINI



Force Ouvrière